



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2016-05

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 6 septembre 2016, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative au terrain située sur la rue Grand-Royale Est (lot 2 595 223), en zone RV-2.

Cette demande consiste à la situation suivante :

- Autoriser la délivrance d'un permis de lotissement afin de permettre aux propriétaires de concrétiser leur projet de construction sur un lot n'ayant pas la superficie minimale ni la largeur sur rue. En effet, le lot 2 595 223 a une superficie de 6 019.9 mètres carrés au lieu de 10 000 mètres carrés et a une largeur sur rue de 60 mètres au lieu de 75 mètres pour les terrains ayant une pente moyenne supérieure de 12% (Règlement de lotissement #2005-420).

La demande de dérogation mineure porte donc sur la délivrance d'un permis de lotissement afin de permettre aux propriétaires de concrétiser leur projet de construction. L'arpenteur-géomètre a pu démontrer la présence d'un plateau de 2 000 mètres dont la pente est inférieure à 12% conformément au Règlement de lotissement #2005-420.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 6 septembre 2016.

Donné à Shefford, le 15 juillet 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma


Sylvie Gougeon, gma